

Présentation des fiches & éléments de langage pour leur promotion

La santé des collaborateurs, c'est la santé de l'entreprise !

Chaque jour, l'entreprise est confrontée à des situations aux enjeux importants en matière de prévention. Comme prévenir les risques professionnels et contribuer à la santé des salariés, c'est avoir les bons réflexes au bon moment, le Groupe de Travail « Favoriser la culture de prévention en petite entreprise » a créé des **fiches Question Prévention** pour aider les dirigeants et ceux qui les accompagnent.



Des fiches pour aider les dirigeants des petites entreprises

Les fiches Question Prévention ont été élaborées dans le cadre du Plan Régional Santé au Travail par un groupe de professionnels composé d'experts institutionnels, des Services de Prévention et de Santé au Travail et de représentants des dirigeants.

Elles ont pour objectif de guider le dirigeant, de manière simple et concise, face à certaines situations rencontrées dans la vie de son entreprise.

On vous explique tout en vidéo : <https://youtu.be/cX8PMYkTOcI>

Leur forme

- Le thème de la fiche, sous forme d'une question : « **A quoi dois-je penser ?** »
- Une rapide introduction qui rappelle les enjeux de la situation
- Puis, 3 parties :
 1. Points de vigilance : des conseils simples et un inventaire des bonnes pratiques
 2. Pour aller plus loin : des références de brochures ou d'outils adaptés aux petites entreprises et facilement accessibles en ligne
 3. Qui peut m'aider ? : les acteurs incontournables à contacter en cas de besoin.

Si quelques références législatives et réglementaires sont parfois indiquées, ces fiches n'ont pas vocation à rappeler les contraintes administratives mais bien à orienter le dirigeant vers la meilleure conduite à tenir dans chacune de ces situations.



Les sujets traités dans les fiches Question Prévention

22 fiches sont actuellement disponibles (nouvelles fiches en cours de conception) :

1. J'accueille un nouveau travailleur, à quoi dois-je penser ?
2. Un salarié est victime d'un accident de travail, à quoi dois-je penser ?
3. J'investis dans un nouvel équipement, à quoi dois-je penser ?
4. Je mets à jour mon Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), à quoi dois-je penser ?
5. Vérifications périodiques des équipements, à quoi dois-je penser ?
6. Le risque routier au travail, à quoi dois-je penser ?
7. Je veux prévenir les TMS, à quoi dois-je penser ?
8. Mon entreprise souhaite s'engager dans une démarche Qualité de Vie et Conditions de Travail, à quoi dois-je penser ?
9. Intervention d'une entreprise extérieure, à quoi dois-je penser ?
10. Le travail de bureau, à quoi dois-je penser ?
11. L'environnement de travail dans mon entreprise est bruyant, à quoi dois-je penser ?
12. Je veux anticiper le retour à l'emploi d'un salarié absent depuis longtemps pour raison de santé, à quoi dois-je penser ?
13. Impact des addictions sur le travail, à quoi dois-je penser ?
14. Mes salariés travaillent au froid, en intérieur ou en extérieur, à quoi dois-je penser ?
15. Mes salariés travaillent à la chaleur, en intérieur ou en extérieur, à quoi dois-je penser ?
16. Le Radon, suis-je concerné ? A quoi dois-je penser ?
17. J'achète et j'utilise des produits d'entretien, à quoi dois-je penser ?
18. J'ai recours à un salarié intérimaire, à quoi dois-je penser ?
19. J'accueille un travailleur mineur, à quoi dois-je penser ?
20. Je veux lutter contre la sédentarité de mes collaborateurs, à quoi dois-je penser ?
21. J'adhère à un service de prévention et de santé au travail, à quoi dois-je penser ?
22. J'investis dans une ventilation mécanique contrôlée (VMC), à quoi dois-je penser ?

Qui peut utiliser ces fiches ?

Ces fiches sont destinées :

- aux dirigeants de petites entreprises, quel que soit leur secteur d'activité
- à tous ceux qui les rencontrent, les côtoient, les accompagnent au quotidien, qu'ils soient préventeur ou non. Experts-comptables, conseillers consulaires, représentants de branche professionnelle, services de prévention et de santé au travail... ces fiches sont aussi pour vous.

Comment promouvoir les fiches ?

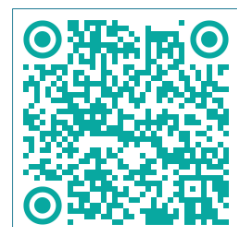
Ces fiches peuvent être diffusées par tout moyen à votre disposition, sur votre site internet, via les réseaux sociaux, par emailing ciblé ou non, à l'occasion de vos rencontres avec des dirigeants...

Pour présenter les fiches aux dirigeants et/ou à vos équipes, vous pouvez diffuser le lien vers la vidéo !

Où trouver les fiches Question Prévention ?

Toutes les fiches sont disponibles et téléchargeables à l'adresse suivante : <https://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/Questions-prevention>.

La mise en forme des fiches et la vidéo ont été financés dans le cadre de l'appel à projets dotation exceptionnelle PST4 – PRST.



Cliquez pour ouvrir le lien